

## **Redynamiser les anciens bassins miniers**

by La Gazette - lundi, août 22, 2005

<https://www.correspondances.fr/redynamiser-les-anciens-bassins-miniers/>

**Le conseil d'Etat a approuvé, le 2 août, la directive territoriale d'aménagement des bassins miniers nord-lorrains.**

A l'étude depuis six ans, la directive territoriale d'aménagement (DTA) fixe les orientations de l'Etat en matière d'urbanisation, d'environnement et de développement économique sur un territoire englobant 800 000 habitants répartis sur 488 communes au long des frontières allemandes, luxembourgeoises et belges. Dans le bassin ferrifère, soumis depuis une décennie à des affaissements qui ont conduit au gel de l'urbanisme, l'Etat s'engage à définir rapidement une doctrine claire en matière de constructibilité.

Coopération transfrontalière. Le redéveloppement économique passe également par la création de nouvelles infrastructures. La DTA préconise le renforcement de la vocation d'échange et de transit du nord lorrain et évoque la création d'une grande plate-forme logistique multimodale à l'échelle de l'espace Sarre-Lorraine-Luxembourg. L'Etat s'engage également à faciliter les coopérations transfrontalières et prône « le bon fonctionnement d'agglomérations transfrontalières dans le cadre de partenariats équilibrés concernant, notamment, la planification urbaine ». La requalification des friches sidérurgiques luxembourgeoises de Belval, qui représente un chantier d'un milliard d'euros et 20 000 créations d'emplois au cours des quinze prochaines années, suscite d'ores et déjà une forte mobilisation de la préfecture, des conseils généraux de Moselle et de Meurthe-et-Moselle, et des collectivités du bassin de l'Alzette.